

Diocèse de Nevers

(Dernière mise à jour le : 11/04/2017)

Historique

Le diocèse de Nevers a été rétabli par une bulle du 10 octobre 1822, le premier titulaire est arrivé le 31 juillet 1823. Le diocèse correspond au territoire du département de la Nièvre.

Pendant l'ancien régime, les paroisses du Nivernais relèvent des diocèses de Nevers (250 paroisses), d'Auxerre au nord (68 paroisses), d'Autun à l'est (79 paroisses). Pendant la révolution, le diocèse de Nevers correspond au département de la Nièvre.

Par le Concordat de 1801, il est supprimé et fait partie du diocèse d'Autun, un vicaire général résidant à Nevers étant chargé de l'ancien diocèse.

Responsable des archives

Madame Anne-Marie Chagny-Sève

Adresse du service d'archives

3, place du Palais, 58000 Nevers

Téléphone / Fax

03 86 61 02 89 (chancellerie)

Adresse mail

archives.diocesaines@nievre.catholique.fr

Site internet

Conditions de consultation et de communication

La salle de lecture est ouverte sur rendez-vous. Des renseignements et orientations de recherches peuvent être donnés par courriel ou correspondance. La consultation des documents se fait sur place, selon les règles de communicabilité en vigueur : le délai général de communicabilité est de 30 ans. Ce délai peut être porté à 50 ans (documents concernant des informations nominatives, la gestion financière du diocèse), 70 ans (documents du Saint-Siège et du conseil épiscopal), 100 ans (registres de catholicité, dispenses de mariage) et 120 ans (dossiers de carrière).

Métrage linéaire et dates extrêmes de l'ensemble des fonds conservés

Volume : 400 ml d'archives et 126 ml de bibliothèque historique. Dates extrêmes : 1800-2000 (quelques dossiers antérieurs).

Fichier manuscrit pour les prêtres. Des fiches informatisées pour les prêtres sont en préparation. Les répertoires des séries sont dactylographiés et en cours de numérisation ; ceux des paroisses et d'une partie de la bibliothèque (fonds ancien) sont dactylographiés. La série continue N, ouverte en 2015, est saisie sous Word.

Les fonds

Fonds Principal

Archives de l'administration épiscopale et curiale :

Séries A à H, L à O, R à T.- 181 ml.

1800-2000. Des dossiers comportent des documents antérieurs.

Les archives du diocèse sont conservées à partir du XIXe siècle. Elles ont un double aspect : fonctionnel (documents d'usage courant, archives administratives de l'évêché, de l'économat, de la chancellerie) et historique (pièces versées lorsque les dossiers sont clos).

Elles comportent les relations avec la Curie romaine, (série A), avec d'autres diocèses (série B), l'administration civile (série M) et les instituts et congrégations religieuses installés dans le diocèse (série R). Le « cartonnier des paroisses » conserve le suivi des relations de chaque paroisse avec l'évêché, jusqu'au milieu du XXe siècle. Quelques dossiers concernent la cathédrale, bombardée en 1944, la découverte d'un baptistère et la réalisation de vitraux récemment achevés.

On trouve les circonscriptions territoriales (série C), les anciens registres d'ordinations, les nominations et dossiers de prêtres, éventuellement tout ou partie des papiers des évêques, le chapitre cathédral (série D), les indults, les pièces d'administration, de règlement (mandements, ordonnances, lettres), les conseils épiscopal et presbytéral, les catéchismes diocésains (série E), les procès verbaux de visites canoniques, des enquêtes utiles à la recherche historique (dans les paroisses, sociologie religieuse dite enquête Boulard), les congrès cantonaux (série F).

Administration des sacrements, propre nivernais, liturgie et musique, pèlerinages locaux, police du culte sont classés en série G ainsi que les causes de béatification du Nivernais dom Jean-Baptiste Delaveyne, de canonisation de Bernadette Soubirous.

L'administration des petits et grands séminaires et le suivi des élèves, l'éducation permanente du clergé sont en série H, le suivi de l'enseignement catholique en série J.

Dans la série L se trouvent les documents financiers (denier du culte, budgets et comptes des fabriques, de la chancellerie et de l'économat, contributions, dons et legs), les biens immobiliers, l'association diocésaine et diverses sociétés immobilières, l'entretien et la construction d'édifices diocésains, les assurances sociales du clergé.

Un petit nombre de document concerne l'officialité (série O).

Une série continue a été ouverte en 2015 (série N).

Archives "pastorales" émanant des services diocésains, des œuvres et mouvements :

Série K.- 18 ml.

Peu de documents proviennent des services diocésains.

Pèlerinages notamment à Lourdes (2 K), maison de retraite (5 K), action catholique (4 K), associations d'éducation populaire, notamment « le clos Saint-Joseph » (6 K).

Peu de choses sur les équipes appartenant à un mouvement national.

Registres de catholicité :

Quelques registres de la période révolutionnaire autour de Nevers, 1793-1800 (série P).

Les BMS 1800-1908 sont déposés aux Archives départementales (fonds coté 34 J).

Les BMS depuis 1909 ne relèvent pas des archives mais de la chancellerie (85 ml.).

Archives paroissiales :

Série P.- 21,30 ml.

Le diocèse comptait 309 paroisses jusqu'à l'ordonnance de 1987. En 2015, il compte 47 paroisses et 262 relais paroissiaux.

Pour des raisons de place, seuls 53 fonds paroissiaux rarement complets ont été déposés (dont 20 ne comportent que des registres de catholicité ou quelques pièces). Un classement sur place a été effectué pour près de 200 paroisses.

Un fonds complet comporte tout ou partie des documents résultant des activités suivantes.

Les curés, chargés du « soin des âmes », sont responsables des actes canoniques (les registres de

catholicité), des relations avec la hiérarchie diocésaine, des activités pastorales et liturgiques (messes et offices, administration des sacrements, catéchèse), des confréries, des oeuvres.

Ils doivent également veiller à l'administration temporelle de la paroisse (par les fabriques au XIXe siècle), aux rapports avec l'autorité civile, aux publications (notamment les bulletins paroissiaux et feuilles mensuelles). Dans ces tâches, ils sont aidés parfois par un ou plusieurs vicaires ou diacres ainsi que par des laïcs appartenant à des différents conseils ou équipes (conseil pastoral, conseil économique, équipes d'animation pastorale, de liturgie par exemple).

Plusieurs paroisses peuvent être confiées à plusieurs prêtres assurant solidairement (in solidum la charge pastorale, le modérateur et assure la représentation juridique de la paroisse.

Archives des membres du clergé et de personnalités liées au diocèse :

Série Z.- 26 ml (en partie non classée)

Elle comporte des monographies de paroisses ou d'édifices (1 Z), des notes d'érudits prêtres ou laïcs (2 Z), des papiers familiaux (5 Z), les fonds privés de prêtres (4 Z), très variables en volume et en contenu, certains prêtres ayant été érudits, musiciens, correspondants de l'Académie des sciences, voire potiers.

Documentation imprimée :

- Collection des Ordo de 1841 à 1968, puis des Annuaire du diocèse depuis 1969.
- La semaine religieuse du diocèse de Nevers, créée en 1864, devenue en 1999 Église de la Nièvre.
- Bulletins paroissiaux : les collections sont lacunaires et inégalement conservées. Quelques titres commencent à la fin du XIXe siècle (8 K), d'autres après la restructuration des paroisses entre 1970 et 2000 (7 K).
- Collections imprimées de lettres, mandements épiscopaux, conférences ecclésiastiques...

Archives figurées :

Série Y.- 5 ml.

Photographies (personnes, lieux, événements), quelques cartes et plans (4 Y et 5 Y) ; des images à classer (6 Y).

Archives audiovisuelles :

Série W.- 0,2 ml. Très peu de choses sont conservées.